



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E191067

VALABLE JUSQU'AU 16/02/2024

ÉDITÉ LE 09/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2019B02764

Siret : 879 230 118 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2036934

Assurance Responsabilité Travaux :
ENTORIA GRAARCD01-007913

Assurance Responsabilité Civile :
ENTORIA GRAARCD01-007913

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : SCHARTIER

RTE DE BAILLY ROMAINVILLIER
77174 VILLENEUVE LE COMTE

Téléphone : 09 50 15 77 65

Portable : 06 17 59 12 47

Fax :

Site Internet : www.couverture-schartier-rosnysousbois.fr

E-mail : couvertures.schartier@gmail.com

Responsabilité légale :
SCHARTIER ROBERT PETER PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	17/02/2022
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/02/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	17/02/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/02/2022
o Isolation des combles perdus	17/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSANT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSANT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.